

DELIBERATION CFVUI35-2018

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;**

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la formation et de la vie universitaire le 10 octobre 2018.

Objet de la délibération : Procès-verbal de la CFVU du 24 septembre 2018

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 22 octobre 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal du 24 septembre 2018 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 32 voix pour.

A Angers, le 22 octobre 2018

La Vice-présidente de la formation et de la vie étudiante

Sabine MALLET



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : **06 novembre 2018**

Procès-verbal

Commission de la formation et de la vie universitaire

24 septembre 2018

Approuvé par la Commission de la formation et de la vie universitaire du lundi 22 octobre 2018.

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université d'Angers s'est réunie en séance plénière le 24 septembre 2018 à 14h30 dans la salle du conseil, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Christian ROBLÉDO, Président de l'Université d'Angers.

ROBLÉDO Christian	Présent
MALLET Sabine	Présente
ANTUNES Cécilia (Suppléant : TRÉMOUREUX Clémence)	Excusée, donne procuration à Laura BLAKE
BARBE Valérie	Excusée, donne procuration à Éric PIERRE
BARILLIER Lucas (Suppléante : BARBEAU Estelle)	Présente
BIORET Pierre (Suppléante : HAMEL Justine)	Présent
BLAKE Laura (Suppléant : JOUIN Arthur)	Présente
BOUCHERON Sonia	Excusée, donne procuration à David RULENCE
BOURHIS Louis-Charles (Suppléante : JOUANNEAU Sarah)	Présent
CAILLEAU Thierry	Excusé, donne procuration à David RULENCE
CHAUVIN Paul (Suppléant : PAPIN Clément)	Excusé
DURAND Rémy (Suppléante : RAUD—LEGER Léna)	Absent
EMOND Hervé	Présent
FAUCONNIER Valentin (Suppléante : COUVÉ Marine)	Excusée, donne procuration à Axel LAMBERT
FLEURANT Cyril	Présent
FOUCHET Florian	Absent
GAY-BOISSON Catherine	Absente
GERAULT Laurent (suppléant BRANCOUR Roch)	Excusé
HARZALLAH Mély (Suppléant : BOUT Victor)	Présente
INGREMEAU Françoise	Excusée
LACROIX Florence (Suppléante CHAUVIGNE Céline)	Excusée, donne procuration à Sabine MALLET

LAHEURTE Cyrille	Absent
LAMBERT Axel (Suppléant : HAINSELIN Lucas)	Présent
LANDES Claudine	Présente
LE TERTRE Antoine (Suppléant : Couturier Éric)	Excusé, donne procuration à Laura BLAKE
LERICHE Philippe	Présent
LEROLLE Nicolas	Absent
LIBOUBAN Hélène	Excusée, donne procuration à Hélène TRICOIRE-LEIGNEL
MATHIEU Elisabeth	Présente
MERCIER Félix (Suppléant : WAGNER Rémi)	Présent
MOISY Laurence	Excusée, donne procuration à Philippe VIOLIER
NGUYEN PHUONH Linh (Suppléante : GAUDIN Mathilde)	Absente
NIVELEAU Agathe (Suppléante : MOISON Joanne)	Absente
PENGAM Soizic (Suppléant : MÉZIÈRE Simon)	Excusée, donne procuration à Axel LAMBERT
PIERRE Éric	Présent
RULENCE David	Présent
SEILLER Nell (Suppléante : GUICHETEAU Marie-Laure)	Absente
TRICOIRE-LEIGNEL Hélène	Présente
URBAN Thierry	Absent
VIGNON-BARRAULT Aline	Absente
VIOLIER Philippe	Présent

◆ **Membres présents invités :**

<ul style="list-style-type: none">◆ Florence EVEN, Directrice Générale Adjointe◆ Catherine BERNARD, Vice-présidente déléguée aux relations avec les milieux économiques	<p>Christine MENARD, directrice du SUIO-IP</p> <p>Dominique CHABASSE, directeur du SUMPPS</p> <p>Christelle TRAON, responsable du pôle des études doctorales</p> <p>Catherine PASSIRANI-MALLERET, directrice de PluriPass</p> <p>Isabelle BAGLIN, enseignante en Pharmacochimie</p> <p>Christophe DANIEL, doyen de la Faculté de Droit, Economie, Gestion</p> <p>Céline BRAULT, chargée de projet compétences</p>
--	---

◆ **Secrétariat :**

Cellule institutionnelle

Ordre du Jour

1.	Informations	1
1.1	Parcoursup	1
2.	Approbation du procès-verbal	1
2.1	Procès-verbal du 03 juillet 2018.....	1
3.	Enseignement et conventions.....	1
3.1	Modèle de l'avenant type pour les conventions de partenariat	1
3.2	Conventions.....	2
3.2.1	Conventions CFA Formasup portant création d'une Unité de Formation en Apprentissage.....	2
3.2.2	Convention de délocalisation du Master Comptabilité, Contrôle, Audit au Sénégal	2
3.3	Parcours adaptés : Contrats d'accompagnement à la réussite des étudiants de la Faculté Droit, Economie, Gestion	2
3.4	Fiches descriptives des Enseignements d'Ouverture Optionnels (E2O).....	3
3.5	Création du D.U. « Simulation Personnes Agées et Soins : SimPAS » - Faculté de Santé.....	3
3.6	Renouvellement du D.I.U. « Pédagogie médicale » - Faculté de Santé	3
3.7	Renouvellement du D.I.U. « Appareillage » - Faculté de Santé.....	3
3.8	Création du D.U. « Soutien à la parentalité » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines.....	3
3.9	D.U. « Homéopathie » - Faculté de Santé	3
3.10	Modifications de MCC	4
3.10.1	Modifications de MCC - Faculté des Sciences	4
3.10.2	Modifications de MCC - Faculté Droit Economie Gestion.....	4
3.10.3	Modifications de MCC - Faculté des Lettres Langues et Sciences Humaines	4
3.10.4	Modifications de MCC - Faculté de Santé	5
3.10.5	Modifications de MCC - UFR ESTHUA Tourisme et Culture	5
3.11	D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » : création d'un certificat d'université - UFR ESTHUA Tourisme et Culture	6
3.12	Label doctorat européen.....	6
3.13	Retour d'expérience sur l'évaluation par l'approche compétences	6

4. Vie universitaire.....	6
4.1 Bilan du SUMPPS	6



A l'ouverture de la séance du 24 septembre 2018 à 14h30, 28 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 18 membres présents, 10 procurations). Neuf membres invités sont présents.

1. Informations

1.1 Parcoursup

Mme MALLET présente les informations relatives à Parcoursup (cf. diaporama de séance).

Mme MALLET indique que 46 vœux étaient en attente pour l'université, uniquement pour la filière Psychologie. Mme MALLET précise que ces 46 vœux proviennent d'étudiants habitant en dehors des départements du Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

Mme MALLET explique que la filière Sciences et Vie de la Terre est en tension; plus d'étudiants sont accueillis par rapport à la capacité d'accueil initialement définie.

M. MERCIER interpelle Mme MALLET sur le fait que, selon lui, de nombreux étudiants ont été refusés, alors que l'engagement d'accueillir tous les étudiants souhaitant s'inscrire à l'Université d'Angers a été pris il y a plusieurs mois.

Mme MALLET répond en indiquant que M. MERCIER fait référence à la colonne correspondant aux étudiants ayant refusé une proposition d'admission dans une des filières de l'Université d'Angers.

M. MERCIER indique qu'il y a tout de même 46 étudiants refusés pour la filière Psychologie.

Mme MALLET rappelle qu'il n'a jamais été question d'accepter toutes les candidatures en L1 Psychologie mais d'accueillir autant d'étudiants que la capacité d'accueil le permet.

M. ROBLÉDO rappelle que la position institutionnelle était d'accueillir tous les étudiants qui le souhaitent, excepté dans les filières Psychologie et Pluripass.

2. Approbation du procès-verbal

2.1 Procès-verbal du 03 juillet 2018

Le procès-verbal du 03 juillet 2018 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 4 abstentions.

3. Enseignement et conventions

3.1 Modèle de l'avenant type pour les conventions de partenariat

Mme MALLET présente ce point et précise qu'il s'agit de retirer les droits de médecine préventive lors de l'inscription des étudiants dans un établissement partenaire (Facultés Libres de l'Ouest, IRCOM et Ecole Supérieure d'Agricultures).

Le modèle de l'avenant type pour les conventions de partenariat est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

3.2 Conventions

3.2.1 Conventions CFA Formasup portant création d'une Unité de Formation en Apprentissage

Mme EVEN explique que cette convention intervient après le vote de la loi sur l'avenir professionnel. De ce fait, l'article 10 va être rapidement caduc. La convention qui prendra effet le 1^{er} janvier 2019 modifiera l'article 10 pour permettre à l'établissement de percevoir une fraction de la taxe d'apprentissage, alors que jusqu'à maintenant elle était versée à l'organisme gestionnaire.

Les conventions suivantes :

- CFA Formasup portant création d'une Unité de Formation en Apprentissage prenant fin au 31 décembre 2018 ;
- CFA Formasup portant création d'une Unité de Formation en Apprentissage prenant effet le 1^{er} janvier 2019 ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

3.2.2 Convention de délocalisation du Master Comptabilité, Contrôle, Audit au Sénégal

La convention de délocalisation du Master Comptabilité, Contrôle, Audit au Sénégal est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

3.3 Parcours adaptés : Contrats d'accompagnement à la réussite des étudiants de la Faculté Droit, Economie, Gestion

Mme MALLET présente ce point.

M. BIORET demande si la licence en deux ans est obligatoire pour tous les étudiants qui ont eu un « oui si » sur Parcoursup.

Mme MALLET répond que ce n'est pas obligatoire, ce parcours adapté a été proposé aux étudiants en fonction des résultats du test de positionnement et après un entretien individuel avec une assistante pédagogique.

M. BIORET demande si un étudiant ayant choisi de suivre la licence en deux ans peut, s'il a de bons résultats, se rétracter et suivre le programme de licence 1 en une seule année.

Mme MALLET répond que cela peut s'avérer compliqué dans le sens où l'étudiant n'aura suivi que la moitié des cours. Elle rappelle néanmoins que la licence en deux ans est proposée aux étudiants au regard de leur filière pour le baccalauréat ainsi que des résultats du test de positionnement. Aussi, ce cas de figure a peu de chance de se produire.

M. BIORET demande s'il est fait état sur le diplôme de licence du fait que l'étudiant a suivi une licence 1 en deux ans.

Mme MALLET répond par la négative et poursuit en précisant que la L1 en deux ans ouvre droit aux bourses, ce qui n'est pas le cas d'un redoublement.

M. LAMBERT demande si le fait de suivre une licence 1 en deux ans peut être à l'initiative de l'étudiant.

M. DANIEL approuve.

Les contrats d'accompagnement à la réussite des étudiants de la Faculté Droit, Economie, Gestion sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

3.4 Fiches descriptives des Enseignements d'Ouverture Optionnels (E20)

Mme MALLET présente ce point.

M. BIORET demande s'il est possible d'augmenter la capacité d'accueil de ces E20.

Mme MALLET répond que ces E20 (théâtre, fanfare) ne se prêtent pas à une augmentation de la capacité d'accueil.

Les fiches descriptives des Enseignements d'Ouverture Optionnels (E20) sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 4 abstentions.

Mme MALLET présente les points concernant les Diplômes Universitaires (D.U.).

M. MERCIER s'interroge sur les frais d'inscription. Selon lui, le rôle de l'université n'est pas de faire du bénéfice au détriment des usagers. Il souhaite que les tarifs soient baissés pour rendre les D.U. plus accessibles.

M. ROBLÉDO répond que les tarifs des D.U. font l'objet d'un vote au Conseil d'administration. M. ROBLÉDO précise que les résultats dégagés des activités de formation continue sont, en intégralité, réinvestis dans les activités pédagogiques des composantes.

3.5 Création du D.U. « Simulation Personnes Agées et Soins : SimPAS » - Faculté de Santé

Mme MALLET rappelle que le nombre de personnes âgées augmente. Ce D.U. a pour objet de permettre à un public soignant et paramédical de s'occuper et prendre en charge ce public dans les meilleures conditions.

La création du D.U. « Simulation Personnes Agées et Soins : SimPAS » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 18 voix pour et 10 abstentions.

3.6 Renouvellement du D.I.U. « Pédagogie médicale » - Faculté de Santé

Le renouvellement du D.I.U. « Pédagogie médicale » est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 18 voix pour et 10 abstentions.

3.7 Renouvellement du D.I.U. « Appareillage » - Faculté de Santé

Le renouvellement du D.I.U. « Appareillage » est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 18 voix pour et 10 abstentions.

3.8 Création du D.U. « Soutien à la parentalité » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

La création du D.U. « Soutien à la parentalité » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 3 abstentions.

3.9 D.U. « Homéopathie » - Faculté de Santé

Mme BAGLIN présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. RULENCE demande si une adaptation de ce D.U. n'est pas préférable à un processus de fermeture puis réouverture.

Mme BAGLIN répond que la décision de la fermeture puis d'une création est liée à une méconnaissance des processus et donc de la possibilité de modifier profondément ce D.U.

3.10 Modifications de MCC

Mme MALLET rappelle que chaque modification de MCC induit un travail considérable de modélisation pour la cellule Apogée, qui a dû faire face à un pic d'activité ces dernières semaines. Mme MALLET demande aux responsables de formations d'être particulièrement vigilants sur ce point.

3.10.1 Modifications de MCC - Faculté des Sciences

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Licence 3 Informatique ;
- Licence 3 parcours Diffusion du Savoir et Connaissance Scientifique ;
- Licence Sciences de la vie et de la Terre ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

3.10.2 Modifications de MCC – Faculté de Droit Economie Gestion (DEG)

Mme MALLET précise que suite à des contraintes calendaires les modifications de MCC concernant notamment la Licence d'Economie-Gestion passeront au conseil de gestion de la Faculté DEG jeudi 27 septembre 2018. Le vote de la CFVU sera donc sous réserve de l'avis formulé à cette occasion.

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Double Licence Droit / Histoire ;
- Licence 3^{ème} année Administration publique ;
- Licence 2^{ème} et 3^{ème} année Droit (Angers et Cholet) ;
- Licence Economie-Gestion ;
- Master 1 Gestion des Ressources Humaines ;
- Master 2 Services Financiers aux Entreprises ;
- Master 2 Marketing-Vente parcours Marketing digital ;
- Master 2 Marketing-Vente parcours Pricing et Revenue Management ;
- Master 2 Management et Commerce International - parcours Management International et Marketing ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour, sous réserve de l'avis du conseil de gestion de la faculté du 27 septembre 2018.

3.10.3 Modifications de MCC - Faculté des Lettres Langues et Sciences Humaines

M. BIORET s'interroge sur la diminution des heures pour les masters de psychologie.

M. FLEURANT répond que les modifications des maquettes sont liées à un réajustement induit par la mise en place des créneaux d'1H20 pour les cours. Il précise que cela s'est fait à coût horaire constant.

Mme BLAKE demande si des cours sont proposés à distance, ce qui pourrait justifier une diminution des heures de cours effectives.

M. FLEURANT répond que le recours aux enseignements à distance n'est que très ponctuel.

M. LAMBERT prend l'exemple du Master 1 Psychologie sociale au sein duquel un enseignement passe de 24 heures à 12 heures, il souhaite comprendre la raison de ces changements.

M. FLEURANT répond que la justification est probablement pédagogique et donc laissée à l'appréciation du responsable de formation.

Les modifications de MCC concernant les formations et les cours suivants :

- Double Licence Droit / Histoire ;
- Licence professionnelle Aménagement paysager ;
- Licence professionnelle Archives, médiation et patrimoine ;
- Master 1 Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage ;
- Master 1 Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Neuropsychologie ;
- Master 1 Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Psychologie du vieillissement normal et pathologique ;

- Master 1 Genre ;
- Master 1 Langues Etrangères Appliquées ;
- Master 1 Littératures, Langues, Patrimoines et Civilisations ;
- Master 1 Psychologie ;
- Master 1 Psychologie sociale ;
- Master 2 Didactique des langues, littératures et cultures ;
- Master 2 Edition ;
- Master 2 Enseignants de Langues Etrangères ;
- Master 2 Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Psychologie du vieillissement normal et pathologique ;
- Master 2 Genre ;
- Master 2 Négociateur Trilingue en Commerce International ;
- Master 2 Psychologie clinique ;
- Master Didactique des langues, parcours ProFLAM ;
- Master Archives ;
- Master Géographie, Aménagement, Environnement et Développement ;
- Master Psychologie de l'orientation tout au long de la vie ;
- ECP 13 Communication professionnelle ;
- ECP 15 Communication pour le journaliste ;
- ECP 41 Métiers du livre et de l'édition ;
- Licence 3 – ECP Humanités numériques ;
- UEP Dissertation et essai pour le concours 1 ;
- UEP Dissertation et essai pour le concours 2 ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 17 voix pour et 11 abstentions.

3.10.4 Modifications de MCC - Faculté de Santé

Mme PASSIRANI présente les demandes de modifications de MCC de Pluripass.

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Pluripass ;
- Pluripass : UEO Tutorat ;
- Parcours A et B de la 2^{ème} année des études médicales (DFGSM2) ;
- UE Nutrition - 3^{ème} année des études médicales (DFGSM3) ;
- UE Pharmacologie - 3^{ème} année des études médicales (DFGSM3) ;
- 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année de pharmacie ;
- 5^{ème} année de pharmacie – filière internat ;
- 6^{ème} année d'officine – Master VPO ;
- Master 2 EuroNanoMed ;
- Master 2 NanoPharma Europe ;
- Master 2 NanoPharma délocalisé ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

3.10.5 Modifications de MCC - UFR ESTHUA Tourisme et Culture

M. VIOLIER présente ce point.

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Master 2 mention Direction de Projets ou Établissements Culturels ;
- Licence 3 mention sciences sociales Parcours TOURISME, HÔTELLERIE, RESTAURATION ET ÉVÉNEMENTIEL, - **option Anglophone Tourism and Leisure** ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

3.11 D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » : création d'un certificat d'université - UFR ESTHUA Tourisme et Culture

M. VIOLIER présente ce point.

La création d'un certificat d'université pour le D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 21 voix pour et 4 abstentions.

3.12 Label doctorat européen

Mme TRAON présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. VIOLIER demande quelle partie de la soutenance doit être réalisée en langue étrangère.

Mme TRAON indique qu'il n'y a pas de précision, l'obligation pour obtenir ce label est de faire une partie de la soutenance en langue étrangère.

Mme TRICOIRE-LEIGNEL s'interroge concernant le moment de la thèse où doit s'envisager la demande du label doctorat européen.

Mme TRAON répond que le mieux est d'en faire la demande en début de thèse, mais qu'elle peut être faite tout au long de la thèse.

3.13 Retour d'expérience sur l'évaluation par l'approche compétences

Mme BERNARD et Mme BRAULT présentent ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme BAGLIN demande si des objectifs chiffrés vont être demandés dans le cadre de la mise en œuvre de l'évaluation par approche compétences (conjointement avec le projet Thélème).

Mme MALLETT répond que pour l'instant non.

Mme BAGLIN demande si la validation à 70%, pour la Licence professionnelle « Agriculture biologique » a été posée en concertation avec les étudiants.

Mme MALLETT répond que cela a fait l'objet d'un vote lors de la CFVU de juillet 2018.

4. Vie universitaire

4.1 Bilan du SUMPPS

M. CHABASSE, directeur du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) présente ce bilan (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme BLAKE demande si le SUMPPS intervient à la Faculté de Santé.

M. CHABASSE répond qu'une réflexion est en cours avec les étudiants relais-santé du campus santé.

M. MERCIER demande si le financement des étudiants relais-santé est assuré par l'Université d'Angers.

M. CHABASSE répond que ce financement est pris sur le budget du SUMPPS.

M. MERCIER demande si une création d'antenne du SUMPPS au niveau du campus Saint-Serge est prévue.
M. CHABASSE répond qu'une réflexion est en cours sur la création de sites décentralisés vu l'augmentation des activités.

M. MERCIER demande pourquoi il a été choisi de déménager à la passerelle (campus Belle-Beille) plutôt que de créer une antenne sur le campus Saint-Serge.

M. CHABASSE répond que ces décisions sont institutionnelles et politiques.

M. ROBLÉDO précise que le bâtiment où se trouve le SUMPPS est propriété de la mairie d'Angers. L'Université d'Angers a anticipé ce déménagement, et dans le cadre du Contrat Pluriannuel Etat-Région (CPER) l'a intégré à l'agrandissement de la passerelle, raison pour laquelle le service reste sur le campus Belle-Beille.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

**La Vice-présidente formation et vie
étudiante,
de l'Université d'Angers**

Sabine MALLET



ANNEXES

Annexe 1 : Diaporama de la séance du 24 septembre 2018



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire 24 septembre 2018

Ordre du jour :

1. Informations
2. Procès-verbal
3. Enseignement et conventions
4. Vie universitaire

1. Informations

Parcoursup : tableau de bord

24.09.2018

Filières non sélectives : 3791 candidats appelés pour 4282 places

- 46 vœux en attente en psychologie
- +1 étudiants en espagnol, +5 en lettres, + 10 en SVT
- 212 candidats non inscrits

Filières sélectives : 182 candidats appelés pour 330 places

DUT : 581 candidats appelés pour 564 places (273 vœux en attente)

Nombre d'aménagements proposés sur Parcoursup : 841

Nombre d'étudiants inscrits avec un aménagement : 680 dont 102 licence en 2 ans

Parcoursup : tableau de bord 24.09.2018

Augmentation des capacités d'accueil en juillet :

- +120 places : +60 en tourisme, +30 en anglais, +30 en SVT
- 2500 euros la place supplémentaire
- 92 inscrits

Etat des inscriptions

- **En 1^{ère} année** (L1, cycle prépa intégrée, DUT 1 et PluriPass) : 5383 soit une augmentation de 384 par rapport à l'an dernier (22 septembre)
- **En master 1** : 1416 inscrits pour 1741 places offertes (1679 candidats classés)
- 2017/2018 : 1477 au 15 janvier 2018 (hors partenaires)

2. Procès-verbal

2.1 Procès-verbal de la CFVU du 03 juillet 2018 – **VOTE**

3. Enseignement et vie étudiante (1/2)

3.1 Modèle de l'avenant type pour les conventions de partenariat – vote

3.2 Conventions – votes

3.3 Parcours adaptés : Contrat d'Accompagnement à la Réussite des Etudiants de la Faculté de Droit, Economie, Gestion – vote

3.4 Fiches descriptives d'Enseignements d'Ouverture Optionnels (E20) – vote

3.5 Création du D.U. « Simulation Personnes Âgées et Soins : SimPas » – vote

3.6 Renouvellement du D.I.U. « Pédagogie médicale » - vote

3.7 Renouvellement du D.I.U. « Appareillages » - vote

3. Enseignement et vie étudiante (2/2)

3.8 Création du D.U. « Soutien à la parentalité » – vote

3.9 D.U. « Homéopathie » - Faculté de Santé – vote

3.10 Modifications de M.C.C. - votes

3.11 D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » : création d'un certificat d'université - vote

3.12 Label doctorat européen – information

3.13 Retour d'expérience sur l'évaluation par l'approche compétences
information

3.1 Modèle de l'avenant type pour les conventions de partenariat

- **POUR VOTE**

- *Lien vers le document de synthèse*

3.2 Conventions

- Conventions CFA Formasup portant création d'une Unité de Formation en Apprentissage – **pour vote**
- Faculté de Droit, Economie, Gestion :
 - Convention de délocalisation du Master Comptabilité, Contrôle, Audit au Sénégal– **pour vote**

3.3 Parcours adaptés : Contrat d'Accompagnement à la Réussite des Etudiants de la Faculté DEG

- **POUR VOTE**

- *Lien vers le document de synthèse*

3.4 Fiches descriptives d'Enseignements d'Ouverture Optionnels (E20)

- **POUR VOTE**

- *Lien vers le document de synthèse*

3.5 Création du D.U. « Simulation Personnes Agées et Soins : SimPAS »

- Formation proposée par la Faculté de Santé.
- **POUR VOTE**
- *Lien vers le document de synthèse*

3.6 Renouvellement du D.I.U. « Pédagogie médicale »

- Formation proposée par la Faculté de Santé.
- **POUR VOTE**
- *Lien vers le document de synthèse*

3.7 Renouveau du D.I.U. « Appareillages »

- Formation proposée par la Faculté de Santé.
- **POUR VOTE**
- *Lien vers le document de synthèse*

3.8 Création du D.U. « Soutien à la parentalité »

- Formation proposée par la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines.
- **POUR VOTE**
- *Lien vers le document de synthèse*

3.9 Suppression du D.U. Homéopathie

-

Formation « demande de médecine non-conventionnelle »

Présentation CFVU

Argumentaire

- Homéopathie : Thérapeutique discutée et controversée depuis son apparition
- Nombreuses instances et sociétés savantes internationales (Royaume Uni, Australie, EU...), européennes (conseil des académies des sciences européennes, 2017) et nationales (académie Française de Médecine 2004, 2018) mettent en avant le manque de preuves d'efficacité à ce jour
- Août 2018 : Ministère Santé saisi HAS = bien fondé du remboursement homéopathie / évaluation efficacité et (6-8 mois)
- Principe de réserve ⇒ Interruption DU Homéopathie dans sa forme actuelle dans l'attente des conclusions de la HAS

Constats...

- Demande sociétale
- Limites de la médecine
- « Potentialisation » d'un effet placebo
- Réalité « du terrain »
- Risque de reprise par des formations « hors contrôle »

...Proposition formation

2018-2019 : Réflexion pour une réponse appropriée aux demandes des patients souhaitant des prises en charge alternatives

2019-2020 :

- Formation « réponse devant une demande de soins non conventionnelle »
 - Information critique
 - Comprendre la demande du patient
 - Réponse adaptée conforme aux données de la science, respectant les représentations du patient
- ➔ Groupe de travail : médecins généralistes et spécialistes, sage-femme, pharmacien d'officine, philosophe, sociologue, journaliste, patient(s)
- ➔ Ouverture rentrée 2019

3.10 Modifications de MCC

- **POUR VOTES**

- Faculté de Droit, Economie, Gestion
- Faculté des Sciences
- Faculté Lettres, Langues et Sciences Humaines
- UFR ESTHUA Tourisme et Culture
- Faculté de Santé

3.11 D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » : création d'un certificat d'université

- Formation proposée par l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture.
- **POUR VOTE**
- *Lien vers le document de synthèse*

3.12 Label doctorat européen

Présentation par Mme TRAON, Responsable du pôle Etudes Doctorales



Le doctorat Européen consiste en une attestation ajoutée au diplôme de doctorat signée du Président de l'Université

- ❖ Se demande avant la soutenance
- ❖ Réservé aux doctorants des pays membres de la Communauté Européenne et des autres États de libre échange

(Autriche, Suisse, Islande, Suède, Lichtenstein)

L'Approche Par Compétences (APC) à l'université

Céline BRAULT,
Chargée de projet compétences
DEVE, Septembre 2018

Catherine BERNARD,
Vice-présidente déléguée aux
relations avec les milieux
économiques



Sommaire

- L'intérêt de l'Approche Par Compétences
- L'expérimentation sur la licence professionnelle
Agriculture biologique
- Les propositions d'actions

Pourquoi cette transformation pédagogique avec l'Approche Par Compétences (APC)?

Etudiant

- Savoir exactement ce qui est attendu à l'issue de la formation
- Identifier ce que l'on sait faire
- Expliquer ce que l'on sait faire à un professionnel (entretien, CV, portfolio, e-reseau)
- Se valoriser

Entreprise

- Associer un métier à des compétences
- Comprendre les compétences acquises via un diplôme
- Parler le même langage que les étudiants et universitaires

Université

- Projet THELEME
- Projet AMI-SHS
- Formalisation des annexes descriptives des diplômes
- Formalisation des fiches de formation RNCP

National

- Loi du 08/03/2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants
- Arrêtés du 30/07/2018 sur le cadre national des formations (licence, LP, master) et celui relatif au diplôme de licence
- Loi du 01/08/2018 « avenir professionnel »

Européen

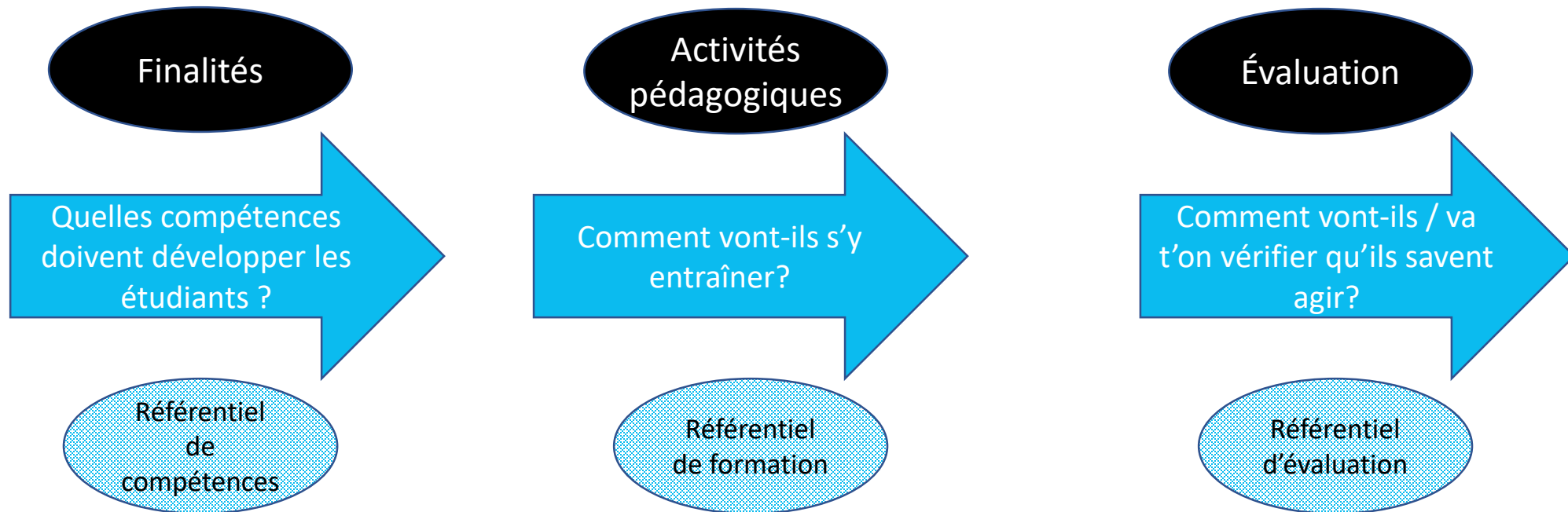
- EXTRAsup relatif aux acquis extra-curriculaires



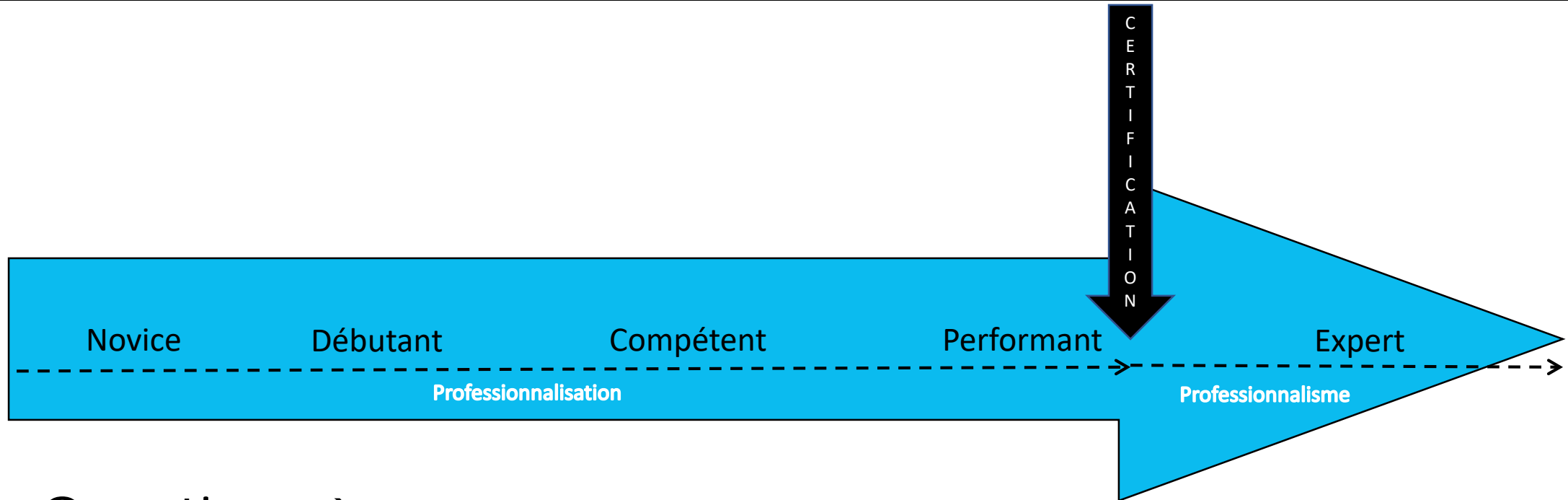
L'existant

- Le référentiel de compétences des mentions de licence
- Les référentiels métiers :
 - ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois - Pôle Emploi)
 - RIME (Répertoire Interministériel des Métiers de l'État)
 - CNFPT (Répertoire des métiers du Centre National de la Fonction Publique Territoriale)
 - Etc.
- Descriptifs des compétences des licences professionnelles et Masters réalisés par les enseignants avec Émilie Denos en 2015-2016.

Les différents types de référentiels



L'échelle de développement professionnel



- Questions à se poser :

- Situer sur cette échelle, le niveau de compétence attendu de l'étudiant au cours de son cursus.

L'expérimentation sur la licence professionnelle « Agriculture biologique »

- Constat après une première année d'expérimentation par blocs de compétences :
 - CE QUI FONCTIONNAIT:
 - La typologie des compétences bien identifiée :
 - Transversale
 - Disciplinaire
 - Professionnelle
 - La visibilité des compétences attendues en fin de formation
 - L'amélioration/progression tout au cours de la formation
 - C'est la meilleure performance de l'année qui est retenue
 - La validation à 70% de chaque compétence (et non à 50% ou 10/20)
 - Le dialogue et la lisibilité pour les entreprises

L'expérimentation sur la licence professionnelle « Agriculture biologique »

- Constat après une première année d'expérimentation par blocs de compétences :
 - CE QUI ÉTAIT A AMÉLIORER:
 - Un nombre trop important (48) de compétences à évaluer
 - Des compétences redondantes entre blocs
 - Des compétences qui ne relèvent pas de la formation en cours mais qui ont été acquises lors des formations précédentes (d'où l'intérêt de raisonner sur un parcours complet)
 - Des compensations illogiques entre compétences
 - Des grilles d'évaluation de savoir-faire trop détaillées (manque de souplesse pour les évaluateurs)
 - Le passage à une évaluation en notes/20 à un % de compétences

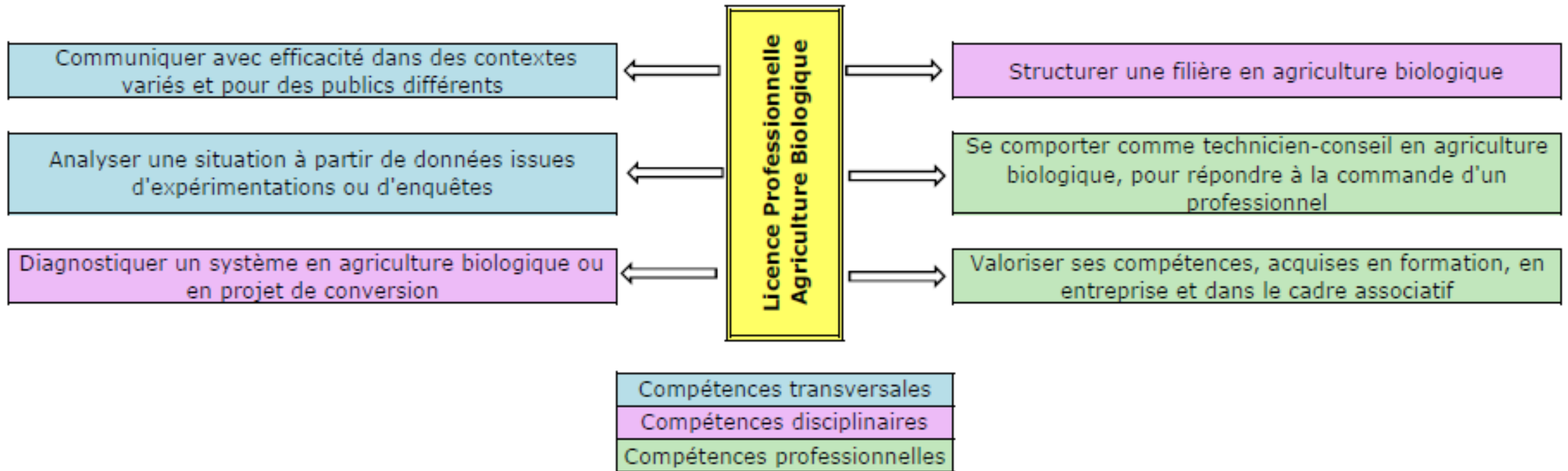
L'élaboration du référentiel de compétences

Selon le modèle de Jacques Tardif

- 1 • Les compétences
- 2 • Les composantes essentielles
- 3 • Les situations professionnelles
- 4 • Les acquis d'apprentissage
- 5 • Les ressources



Les compétences à développer en licence professionnelle Agriculture biologique



Zoom sur une compétence

Compétence

Analyser une situation à partir de données issues d'expérimentations ou d'enquêtes

en faisant appel à des outils informatiques adaptés
en mobilisant des connaissances statistiques

Composantes essentielles
Critères d'exigence

Situations
professionnelles

Essais d'expérimentations sur le terrain

Enquêtes de pratiques auprès d'agrobiologistes

Domaines de
ressources

Niveaux de
développement

Novice

Bac +2

Intermédiaire

LP

Compétent

M2

Acquis
d'apprentissage

Organiser logiquement les données dans un tableur

Adapter la représentation graphique aux données

Calculer les paramètres descriptifs d'un échantillon

Estimer les paramètres d'une population

Tester une hypothèse statistique

Statistiques	Mathématiques	Informatique	Agronomie



université
angers

L'évaluation par compétences

Compétence		Analyser une situation à partir de données issues d'expérimentation ou d'enquêtes					
Comment? Critères d'exigence	En faisant appel à des outils informatiques	En mobilisant des connaissances scientifiques	Évaluation				
			Ne répond pas aux attentes	Répond partiellement aux attentes -	Répond partiellement aux attentes +	Répond aux attentes -	Répond aux attentes +
Quoi? Acquis d'apprentissage			0%	25%	50%	75%	100%
Organiser logiquement les données dans un tableur							
Adapter la représentation graphique aux données							
Calculer les paramètres descriptifs d'un échantillon							
Estimer les paramètres d'une population							
Tester une hypothèse statistique							

Propositions d'actions

Enjeux Priorités nationales

Arrêtés du 30/07/2018 sur le CNF (Cadre National des Formations) et licence « *blocs de connaissances et de compétences* » et « *Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC)* »

Loi du 01/08/2018 « *avenir professionnel* » « *Les certifications professionnelles sont constituées de blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées* »

Projets

Thélème

AMI-SHS

Existant

Référentiels de compétences des mentions de licence

Référentiels métiers (ROME, RIME, CNFPT, etc.)

Travail réalisé par les enseignants avec Emilie Denos sur les descriptifs des compétences des LP et Master (2015-2016)

Échéances

HCERES (2020) Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Accréditation (2022)

4. Vie Universitaire

4.1 Bilan du SUMPPS– information



SUMPPS SANTÉ ET PRÉVENTION UNIVERSITÉ D'ANGERS



Présentation du service

Dominique Chabasse
(24.09.2018)

SUMPPS

**2 bld Beaussier
Campus de Belle-
Beille
49045 Angers

et
Antenne Cholet**

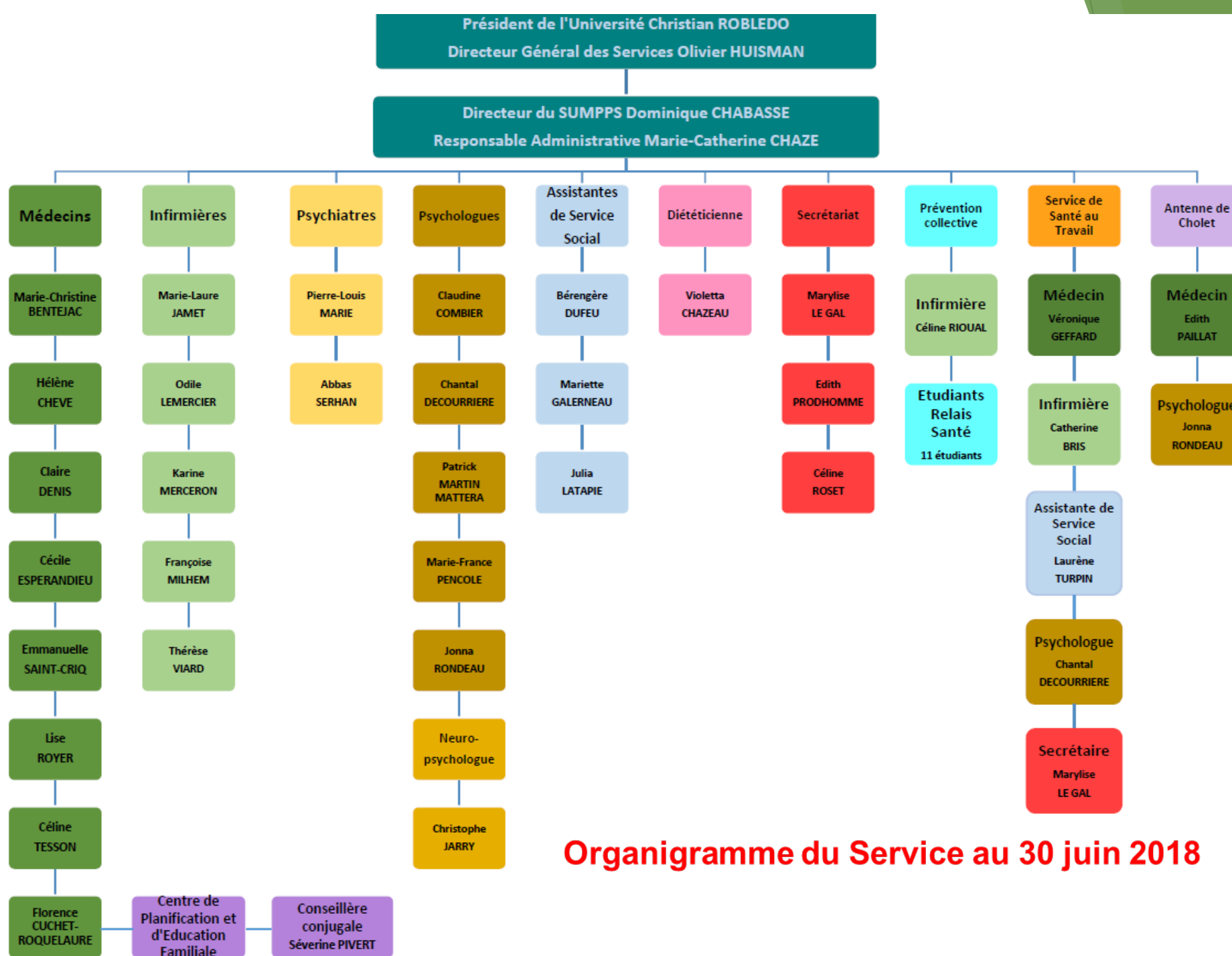


SUMPPS

Le SUMPPS est un **service commun** de l'Université ouvert à tous ses étudiants.

Ses missions sont définies par décret et elles ont été élargies au fil des années en fonction de la demande des usagers. Ainsi, outre le **bilan de santé des primo-inscrits**, il assure un **accueil permanent et personnalisé** pour ceux qui souhaitent demander **conseil**, mettre à jour une **vaccination**, obtenir un **certificat médical**, **consulter** pour un problème médical qui relève de l'urgence ou tout autre problème d'ordre gynécologique, psychologique, psychiatrique, diététique ou social.

Son but : contribuer à assurer au mieux le **bien-être physique, psychique et social** des étudiants tout au long de leur cursus.



Organigramme du Service au 30 juin 2018

SUMPPS

Un service de l'université pour la « Santé »

Bilans de santé

- **Centre de santé** (agrément septembre 2012)
médecine générale, service infirmier,
psychologie, psychiatrie, diététique, centre de
planification
- **Actions de prévention collective** (avec les
étudiants relais santé)
- **Service social**
- **Service de Santé au Travail Universitaire (SSTU)**

Bilan de santé *(sur convocation)*

Consultations de médecine générale *(sur rendez-vous)*

- Problème de santé
- Vaccinations
- Délivrance de certificats
- Délivrance de certificats en vue de l'aménagement de vos conditions d'études, de vie et de travail en cas de handicap ponctuel ou durable

Consultations spécialisées

(sur rendez-vous)

- Centre de planification
(demande de contraception,
problème gynécologique ou sexuel,
suivi gynécologique,
tests de dépistage...)
- Psychologie (entretiens individuels)
- Psychiatrie
- Diététique (enquêtes, conseils...)

Actions de prévention avec les étudiants relais-santé

- Sexualité, contraception, infections sexuellement transmissibles
- Alcool, tabac, cannabis et autres substances psychoactives
- Audition, nutrition, sommeil
- Sécurité routière
- Aide à la mise en place de dispositifs de prévention à la demande des étudiants

Antenne sociale

- Aide face aux difficultés d'ordre personnel, familial, social...
- Soutien matériel grâce à des fonds spécifiques
- Information, orientation, intervention et liaison avec tous les services de l'université et extérieurs (Crous, Sécurité sociale, ambassades, préfectures, mairies, CAF...)

EFFECTIFS

UFR Droit, Economie et Gestion	3441
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	6279
UFR Sciences	2952
PLURIPASS	944
UFR Sciences Médicales sans PLURIPASS	4079
UFR Pharmacie	505
UFR ESTHUA	2925
ISTIA	741
IUT	1674
Direction de la formation continue	137
CELFE (DU Etude française)	74
Université Catholique de l'Ouest (UCO)	826
GROUPE ESA	974
AgroCampus Ouest	376
Groupe ENSAM Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers	510
Institut de Formation et de Recherche en Intervention Sociale (IFORIS)	134
Ecole Supérieure des Beaux-Arts (ESBA)	254
Lycée Horticole de Pouillé	97
TOTAL Etablissements conventionnés	3171
TOTAL	26922

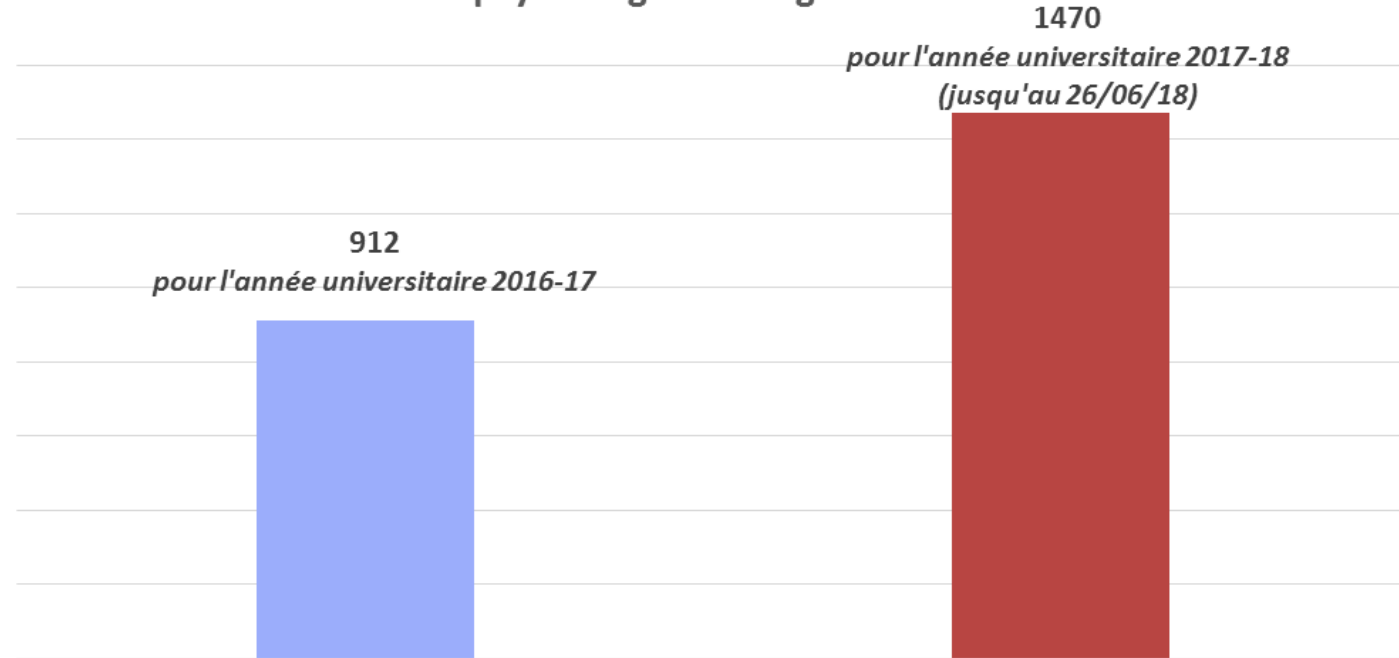
BILAN PROVISOIRE 2017-2018

- **Environ 2300 bilans de santé des étudiants 1^{ère} année sur Angers, dont 250 étudiants étrangers**
- **Environ 3600 consultations médicales spontanées sur Angers**
- **Environ 1600 consultations de psychologie**
- **Environ 300 consultations de psychiatrie**
- **Environ 700 consultations de gynécologie**
- **50 consultations en diététique**
- **Au Service Social, environ 1400 entretiens menés pour 660 étudiants**

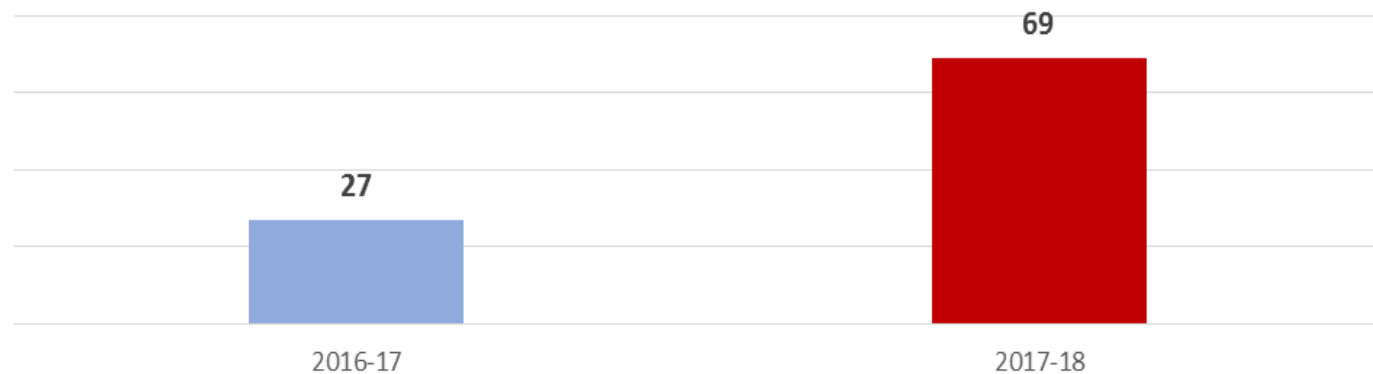
Progression de l'activité de Psychologie

(2016/17 et 2017/18)

TOTAL des consultations en psychologie sur Angers



TOTAL des consultations en psychologie sur Cholet



Progression de l'activité de la Prévention Collective

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	
Nombre d'étudiants Université d'Angers	22.020	22.710	23.418	23.751	augmentation de 1731 étudiants depuis 2014 (+7.8%)
Nombre d'Etudiant Relais Santé (ERS)	9 ERS UA + 2 ERS ENSAM + 2 ERS ESA	11 ERS UA + 3 ERS ENSAM + 3 ERS ESA	11 ERS UA + 3 ERS ENSAM + 3 ERS ESA	11 ERS UA + 3 ERS ENSAM + 4 ERS ESA	
Nombre de contacts avec les étudiants	11.541	13.342	15.450	25.171	augmentation de 13.630 contacts depuis 2014 (+118%)
Nombre d'actions	50	55	60	74	
Nombre de BDE reçus/risques en soirée	/	/	10	29	

Thèmes de prévention

La consommation de produits (alcool, tabac, cannabis, autres drogues, médicaments...) / L'alimentation / La vie affective (sexualité, IST, contraception, violence...) / La sécurité routière souvent en lien avec la consommation de produit / L'audition / Le sommeil / Le bien-être et la gestion du stress / La vaccination / Le logement / Le don du sang

Lieux d'intervention

BU Belle-Beille	BU Saint Serge	Campus de Cholet	Campus Day	Faculté de DEG
ESTHUA	IUT	Faculté LLSH	Faculté de Santé	Faculté de Sciences
Passerelle Belle-Beille	Campus de Saumur	RU Belle-Beille	RU St Serge	
Agrocampus	ESA	IFSI	Lycée Mongazon	
ENSAM	ESPE	IRCOM	UCO	
Concert de rentrée à la Baumette en partenariat avec la ville d'Angers			Lac de Maine	
			Place du Ralliement	

Axes de développement et Projets de Service

- Développement de l'offre de consultation médicale, psychologique et sociale
- Développement de la Prévention collective
- Participation à la formation pratique des étudiants en Médecine (service civique)
- Renforcement du Service infirmier
- Projets de déménagements provisoire et définitif
 - Déménagement provisoire : UFR Sciences
 - Déménagement définitif : extension Passerelle



AGILITATEURS
université
angers